

<i>RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.</i> Chapitres et Articles.	MONTANT par ARTICLE.	TOTAL par CHAPITRE.
CHAPITRE I^{er}. — PERSONNEL.		
Article 1 ^{er} . — Solde et accessoires.....	207,810 »	
— 2 ^e . — Hôpitaux.....	8,600 »	
— 3 ^e . — Vivres.....	13,870 »	
— 4 ^e . — Dépenses des Exercices clos.....	mémoire.	
		230,280 »
CHAPITRE II. — MATÉRIEL.		
Article 1 ^{er} . — Service postal et agriculture.....	53,000 »	
— 2 ^e . — Travaux et approvisionnements.....	202,600 »	
— 3 ^e . — Dépenses diverses.....	79,120 »	
— 4 ^e . — Dépenses des Exercices clos.....	mémoire.	
		337,720
Total général des dépenses.....		568,00

Papeete, le 27 décembre 1865.
L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Inté
Signé : T. NESTY.

Approuvé : Pour être annexé à notre arrêté de ce jour.
Papeete, le 27 décembre 1865.
Le Commandant Commissaire Impérial,
Signé : C^{te} DE LA RONCIÈRE.

NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC.

N° 196. — Par dépêche du Ministre de la marine et des colonies en date du 20 septembre 1865, M. Lagarde, chef d'atelier provisoire à la direction des ponts et chaussées de Taïti, a été nommé à un emploi de conducteur de 3^e classe dans le même service.

N° 197. — Par décision ministérielle en date du 21 octobre 1865, M. Sue, sous-commissaire de 1^{re} classe de la marine à Taïti, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de services.

N° 198. — Par dépêche ministérielle en date du 28 octobre 1865, M. Fournier L'Etang, sous-commissaire de 2^e classe de la marine à la Martinique, et M. Decugis, aide-commissaire de la marine à la Réunion, ont été appelés à continuer leurs services à Taïti.

N° 199 — Par ordre en date du 6 décembre 1865, M. Bassuiaux, lieutenant d'infanterie de marine, est nommé chef du 2^e bureau du Secrétariat général.

CERTIFIÉ CONFORME :

Papeete, le 28 février 1866 (*).

L'Ordonnateur,
T. NESTY.

(*) Cette date est celle de la réception du Bulletin aux Archives.